

L'éclairage public passe en mode hiver !

En novembre à Vauréal, les plages horaires de l'éclairage public sont ajustées en hiver dans le but de concilier économies d'énergie, préservation de l'environnement et sécurité des habitants.



En fonction des différents espaces, de l'optimisation des coûts énergétiques et des considérations environnementales, les niveaux d'éclairage varient selon les zones.

À partir du 1er novembre, voici les horaires d'activation de l'éclairage :

- Pas d'extinction en centre-ville,
- Extinction de 1h30 à 4h30 dans les autres secteurs,
- Pour les quartiers équipés du dispositif J'allume ma rue : extinction de 23h à 6h avec possibilité de réallumer l'éclairage via son smartphone en passant.

Pour consulter les cartes détaillant les modalités d'éclairage par commune, rendez-vous [sur le site internet de Cylumine](#)